

Mutuelle MBV

Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Bellestel

Tous types de handicap



Public concerné

- › Personnes en situation de handicap vieillissantes

MBV a créé en 2011 une résidence médicalisée pour personnes âgées (EHPAD) sur la commune des Adrets-de-l'Estérel (83).
Cet établissement comprend un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) accueillant 12 personnes handicapées vieillissantes.
La cohabitation entre les résidents du FAM et de l'EHPAD est un des points clé de la vie sociale de l'établissement.



ENSEMBLE DES ACTIVITÉS MENÉES

- › Les résidents bénéficient en outre de deux terrasses d'agrément propres au FAM pour favoriser les promenades et les activités thérapeutiques de plein air.
- › Toutes les chambres sont domotisées.
- › L'architecture en restanques (particularité régionale) caractérise l'établissement.

ACTIVITÉS MENÉES AVEC LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION ET/OU L'AGGLOMÉRATION :

- › Lien avec l'école primaire, centre aéré et Mairie : lien intergénérationnel



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- › Un médecin coordonnateur
- › Une Cadre de santé
- › Une psychologue
- › Une infirmière
- › Une psychomotricienne
- › Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (responsable du FAM)
- › Une équipe de soins : Aides-Soignantes et AES (Accompagnant éducatif et social), une Auxiliaire de Vie chargée de l'entretien des locaux



CHAMP D'ACTION GÉOGRAPHIQUE

- › La structure accueille des personnes du Var et d'autres départements



PRÉREQUIS POUR BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT / D'UNE PRISE EN CHARGE

- › Attestation d'orientation de la MDPH avec accueil à temps complet en FAM



CAPACITÉ D'ACCUEIL

- › 12 personnes



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- › En général les rendez-vous se font sur place, il peut y avoir aussi des visites à domicile et / ou rendez-vous téléphoniques / visioconférences.



PRISE EN CHARGE GRATUITE / PAYANTE

- › A titre payant : 78.90 euros par jour soit 2367 euros par mois.
- › Si la personne bénéficie de l'aide sociale à l'hébergement elle devra verser à l'établissement 70% de son AAH ou 90% de ses autres ressources (pension de retraite), et le complément est versé par le département.



ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

- › **Mutuelle MBV**, Siège social, 255, Allée de la Marqueroise, 34430 ST JEAN DE VÉDAS

ADRESSE DE L'ANTENNE LOCALE

- › 201, Chemin de Pré Vert, 83600 Les Adrets de l'Estérel



PERSONNE À CONTACTER

- › Mme ARMAND Chloé, CESF et Responsable administrative du FAM MBV Bellestel
- › E-mail : fam.bellestel@mutuelle-mbv.fr
- › Tel : 04.94.17.77.77
- › Site Web : <http://www.mutuelle-mbv.fr/index2.php?EHPAD=bellestel-a>



ACCUEIL ET PERMANENCES (JOURS ET HORAIRES)

- › Lundi et vendredi matin (09h30-11h30)



SOUTIENS FINANCIERS EXISTANTS (DÉPARTEMENT, RÉGION, ENTREPRISES, COMMUNES)

- › Aide Sociale du département



PARTENAIRES SOCIAUX

› NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Conseil Départemental du VAR
L'Agence Régionale de Santé (ARS).
La MDPH du VAR
C.C.A.S. de la mairie des Adrets de l'Esterel.
CPAM du VAR
Les autres caisses (M.S.A.)
Caisses de retraites diverses

› NOS PARTENAIRES DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL ET NOTRE PLACE DANS LA FILIERE DE SOINS

Pole de psychiatrie générale ; secteur de Draguignan (convention concernant le territoire de santé).
Les services sociaux du Conseil Général.
ADAPEI : foyers
Foyer croix rouge de Fréjus
Foyer de vie Isatis Fréjus
CTG Convention Territoriale Globale : Service Solidarité Esterel Côte d'azur Agglomération
Professionnels libéraux du secteur Est Var (convention kinésithérapeute, orthophoniste, dentiste, cardiologue, psychiatre).
HAD Saint Antoine.

➤ **NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS**

Associations villageoises

Association scolaire

Lion's club

Les blouses roses : bénévoles